

RCS : MANOSQUE

Code greffe : 0401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MANOSQUE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00130

Numéro SIREN : 792 068 272

Nom ou dénomination : A2i Didact

Ce dépôt a été enregistré le 28/02/2023 sous le numéro de dépôt 485

Greffre T.C. Manosque

Procès Verbal de Dépôt

N° 2023/475 Date 28 FEV. 2023

Bilan Actif



Le Greffier

Etat exprimé en euros

30/06/2022			30/06/2021
Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)			
ACTIF IMMOBILISE			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement			
Frais de développement	181 338	105 893	75 445
Concessions brevets droits similaires	74 829	66 946	7 884
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles	200 562	12 382	188 180
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, mat. et outillage indus.	6 386	6 386	
Autres immobilisations corporelles	41 409	36 464	4 946
Immobilisations en cours	13 105		13 105
Avances et acomptes	600		600
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)			
Participations évaluées selon mise en équival.			
Autres participations			
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	35 480		35 480
TOTAL (II)	553 710	228 071	325 639
ACTIF CIRCULANT			
STOCKS ET EN-COURS			
Matières premières, approvisionnements	231 269		231 269
En-cours de production de biens	347 907	4 067	343 840
En-cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis	191 224	24 907	166 317
Marchandises			
Avances et Acomptes versés sur commandes	2 340		2 340
CREANCES (3)			
Créances clients et comptes rattachés	693 749		693 749
Autres créances	361 327		361 327
Capital souscrit appelé, non versé			
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
	153		153
DISPONIBILITES			
	6 079		6 079
Charges constatées d'avance	4 579		4 579
TOTAL (III)	1 838 626	28 975	1 809 652
COMPTES DE REGULARISATION			
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
Primes de remboursement des obligations (V)			
Ecart de conversion actif (VI)			
TOTAL ACTIF (I à VI)	2 392 337	257 046	2 135 291

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

35 480

4 560

(3) dont créances à plus d'un an

67

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/06/2022

30/06/2021

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	754 086	684 216
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(233 526)	119 869
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	630 560	914 086
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	656 441	395 283
	Emprunts et dettes financières divers (3)	22 770	59 698
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 905	
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	633 284	482 931
	Dettes fiscales et sociales	189 173	202 401
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	157	686
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	1 504 731	1 140 999
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	2 135 291	2 055 085
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(233 525,98)	119 869,38
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1 501 826	1 140 999
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		166 749	145 258
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/06/2022

30/06/2021

		France	Exportation	12 mois	15 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	52 956		52 956	30 904
	Production vendue (Biens)	1 194 545		1 194 545	2 241 957
	Production vendue (Services et Travaux)	304 114		304 114	279 589
	Montant net du chiffre d'affaires	1 551 615		1 551 615	2 552 450
	Production stockée			93 360	26 998
	Production immobilisée			112 320	78 242
	Subventions d'exploitation			6 788	6 000
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			11 847	37 244
	Autres produits			64	40 820
	Total des produits d'exploitation (1)			1 775 994	2 741 754
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			1 323	30 552
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			760 362	948 493
	Variation de stock			16 258	(75 512)
	Autres achats et charges externes			681 501	985 791
	Impôts, taxes et versements assimilés			22 381	37 108
	Salaires et traitements			373 357	458 550
	Charges sociales du personnel			116 890	149 536
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			50 650	56 141
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			4 067	30 452
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			240	5 659
	Total des charges d'exploitation (2)			2 027 030	2 626 771
RESULTAT D'EXPLOITATION				(251 037)	114 983

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/06/2022

30/06/2021

RESULAT D'EXPLOITATION		(251 037)	114 983
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 960	(2)
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		4 960	(2)
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	3 529	1 743
	Différences négatives de change	170	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		3 699	1 743
RESULTAT FINANCIER		1 261	(1 745)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(249 776)	113 238
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	512	
	Sur opérations en capital	833	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	1 345	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	2 190	
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	2 190	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(845)	
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(17 095)	(6 631)
TOTAL DES PRODUITS		1 782 298	2 741 752
TOTAL DES CHARGES		2 015 824	2 621 883
RESULTAT DE L'EXERCICE		(233 526)	119 869
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		1 800	1 507
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

1884 avenue Saint-Maurice
ZI Saint-Maurice
04100 MANOSQUE

ANNEXE DU 01/07/2021 AU 30/06/2022

67

ANNEXE**SOMMAIRE**

Faits caractéristiques de l'exercice	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
 - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Frais de recherche appliquée et de développement	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des matières et marchandises	X
Evaluations des produits et en cours	X
Dépréciation des stocks et en cours	X
Opérations à long terme	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
 - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	X
 - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	X
Engagement en matière de pensions et retraites	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 135 290.94 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 551 614.73 Euros et dégagant un déficit de 233 525.98- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022. L'exercice précédant avait une durée de 15 mois.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le contexte économique et commercial de l'exercice se caractérise par des difficultés d'approvisionnement, notamment s'agissant des composants électroniques.

L'impact sur l'activité de l'entreprise est significatif, avec des décalages dans la finalisation et la livraison des commandes.

La conséquence est une augmentation des en-cours de production de biens et de produits intermédiaires et finis, avec des facturations différées.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -****Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	181 338		
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	157 071		118 320
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	6 386		
Installations générales agencements aménagements divers	8 285		
Matériel de transport	3 544		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	29 634		1 135
Immobilisations corporelles en cours	13 105		
Avances et acomptes	600		
TOTAL	61 555		1 135
Prêts, autres immobilisations financières	4 560		30 920
TOTAL	4 560		30 920
TOTAL GENERAL	404 524		150 375

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			181 338	181 338
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			275 391	275 391
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			6 386	6 386
Installations générales agencements aménagements divers			8 285	8 285
Matériel de transport		1 189	2 355	2 355
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			30 769	30 769
Immobilisations corporelles en cours			13 105	13 105
Avances et acomptes			600	600
TOTAL		1 189	61 501	61 501
Prêts, autres immobilisations financières			35 480	35 480
TOTAL			35 480	35 480
TOTAL GENERAL		1 189	553 710	553 710

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	61 435	44 458		105 893
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	76 946	2 382		79 328
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	6 386			6 386
Installations générales agencements aménagements divers	4 835	493		5 328
Matériel de transport	3 544		1 189	2 355
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	25 464	3 317		28 780
TOTAL	40 229	3 810	1 189	42 850
TOTAL GENERAL	178 610	50 650	1 189	228 071

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	44 458				
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 382				
Instal.générales agenc.aménag.divers	493				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 317				
TOTAL	3 810				
TOTAL GENERAL	50 650				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	30 452	4 067	5 544		28 975
TOTAL	30 452	4 067	5 544		28 975
TOTAL GENERAL	30 452	4 067	5 544		28 975
Dont dotations et reprises d'exploitation		4 067	5 544		

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	35 480	35 480	
Autres créances clients	693 749	693 749	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 420	6 420	
Impôts sur les bénéfices	28 611	28 611	
Taxe sur la valeur ajoutée	59 910	59 910	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 233	2 233	
Groupe et associés	260 604	260 604	
Débiteurs divers	3 548	3 548	
Charges constatées d'avance	4 579	4 579	
TOTAL	1 095 134	1 095 134	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	166 749	166 749		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	489 693	176 868	312 825	
Fournisseurs et comptes rattachés	633 284	633 284		
Personnel et comptes rattachés	44 283	44 283		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	31 074	31 074		
Impôts sur les bénéfices	982	982		
Taxe sur la valeur ajoutée	58 875	58 875		
Autres impôts taxes et assimilés	3 958	3 958		
Groupe et associés	72 770	72 770		
Autres dettes	157	157		
TOTAL	1 501 826	1 189 001	312 825	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	250 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	10 307			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	10.0000	10 000			10 000

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

Il s'agit du détail du poste Frais de recherche et de développement au bilan.
 Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.
 La durée d'amortissement est fonction de la Nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
 Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Opérations à long terme

Les opérations à long terme ont été évaluées en tenant compte de l'avancement des travaux et en excluant les frais financiers."
 Les pertes potentielles sur les contrats à long terme déficitaires ont été provisionnées

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

pour leur totalité.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	356 157
Autres créances	5 453
Total	361 610

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	445
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 319
Dettes fiscales et sociales	62 541
Total	101 304

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 579
Total	4 579

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Effectif moyen**

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	7
Agents de maîtrise et techniciens	2
Employés	2
Total	11

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Dettes garanties par des sûretés réelles**

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	489 693
Emprunts et dettes financières divers :	4 603
- Intérêts restants à payer 4 603	
Total	494 296

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

EX

CJ AUDIT

Société de commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Grenoble
SAS au capital de 10 000 euros
RCS GRENOBLE 522 046 069

Claude JANUS
Diplômé d'Expertise Comptable,
Commissaire aux comptes

A2I DIDACT

*1884 Avenue Saint
Maurice*

04100 MANOSQUE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur l'exercice clos le 30 Juin 2022

Siège :
26 rue Colonel Dumont
38000 GRENOBLE (France)
Tel : 04 76 90 62 25
e-mail : cabinet@janus-bonaz.fr

CJ AUDIT

Société de commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Grenoble
SAS au capital de 10 000 euros
RCS GRENOBLE 522 046 069

Claude JANUS
Diplômé d'Expertise Comptable,
Commissaire aux comptes

A2I DIDACT

Siège social :

**1884 Avenue Saint Maurice
04100 MANOSQUE**

Capital : 100 000 Euros

Numéro R.C. : 792 068 272

Lieu d'inscription : R.C.S MANOSQUE

<u>RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES</u> <u>SUR LES COMPTES ANNUELS</u>

Exercice clos le 30 Juin 2022

Siège :
26 rue Colonel Dumont
38000 GRENOBLE (France)
Tel : 04 76 90 62 25
e-mail : cabinet@janus-bonaz.fr



CJ AUDIT

Société de commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Grenoble
SAS au capital de 10 000 euros
RCS GRENOBLE 522 046 069

Société A2I DIDACT
- rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Claude JANUS
Diplômé d'Expertise Comptable,
Commissaire aux comptes

A l'Actionnaire Unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société, relatifs à l'exercice clos le 30 Juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Siège :
26 rue Colonel Dumont
38000 GRENOBLE (France)
Tel : 04 76 90 62 25
e-mail : cabinet@janus-bonaz.fr



CJ AUDIT

Société de commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Grenoble
SAS au capital de 10 000 euros
RCS GRENOBLE 522 046 069

Société A2I DIDACT
- rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Justification des appréciations

Claude JANUS

Diplômé d'Expertise Comptable,
Commissaire aux comptes

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'actionnaire unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Siège :
26 rue Colonel Dumont
38000 GRENOBLE (France)
Tel : 04 76 90 62 25
e-mail : cabinet@janus-bonaz.fr

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la

Claude JANUS
Diplômé d'Expertise Comptable,
Commissaire aux comptes

continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de
continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser
son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des Procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

CJ AUDIT

Société de commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Grenoble
SAS au capital de 10 000 euros
RCS GRENOBLE 522 046 069

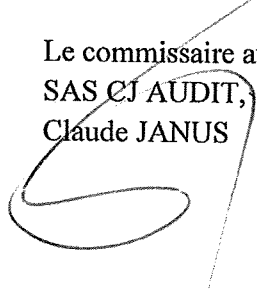
Société A2I DIDACT
- rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Claude JANUS
Diplômé d'Expertise Comptable,
Commissaire aux comptes

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Grenoble, le 28 Novembre 2022

Le commissaire aux comptes,
SAS CJ AUDIT,
Claude JANUS



Siège :
26 rue Colonel Dumont
38000 GRENOBLE (France)
Tel : 04 76 90 62 25
e-mail : cabinet@janus-bonaz.fr

A2i Didact
Société par Actions Simplifiée à Associé Unique au capital social de 100 000 Euros
Siège Social : 1884 Avenue Saint Maurice - ZI ST MAURICE - 04100 MANOSQUE
SIRET : 792 068 272 00030
RCS : MANOSQUE 792 068 272
=====

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 DECEMBRE 2022**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2022

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 juin 2022 s'élevant à -233 526 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -233 526 euros

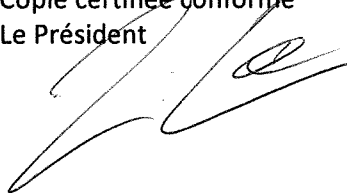
Prélèvement sur le compte "autres réserves" 233 526 euros
Qui s'élève ainsi à 520 560 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seront de 630 560 euros.

Vote de l'Associée unique du 30 décembre 2022

Cette résolution est adoptée par l'associée unique.

Copie certifiée conforme
Le Président



A2i Didact
Société par Actions Simplifiée à Associé Unique au capital social de 100 000 Euros
Siège Social : 1884 Avenue Saint Maurice – ZI Saint Maurice - 04100 MANOSQUE
SIRET : 792 068 272 00030
RCS : MANOSQUE 792 068 272
=====

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

La Société A2i Didact

Représentée par son président, Monsieur Jean Christophe MARTIN

- Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'Assemblée Générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier.
- Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du Code de Commerce à :

Nom : Me GABERT
Prénom : Céline
adresse ou dénomination : Cabinet FAYOL & Associés
adresse du siège : 19 Avenue du Champ de Mars - 26000 VALENCE
numéro unique d'identification- (Siren) : 312 628 746 RCS ROMANS

* *
* *
* *

Fait à MANOSQUE,
Le 30 décembre 2022,

M. Jean Christophe MARTIN

